

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six le **30 Mars**, le Conseil Municipal de la commune de VOUTEZAC, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Jean-Claude REYNAUD, Maire. La convocation a été établie et affichée le 23 Mars 2026.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs **Jean-Claude REYNAUD, Maire (Président de séance)**, Julie DALMON, Denis BARON, Loïc JARRIGE, Sophie CROUZEVIALLE, Didier VERARDO, Maël BARBE, Marie-Christine DERAEDT, Raymond BOUTOT, Marielle ROULET, Véronique DAGOT, Véronique MAYO, Arnaud VOIJOUR, Frédéric GERAUDIE

EXCUSÉS :

ABSENTS : Elodie NOPPE

PROCURATION :

Nombre de membres en exercice : 15 **Nombre de votants** : 14

Secrétaire de séance : Denis BARON

Approbation du dernier Conseil municipal

Délibérations

1. Délégations du Conseil Municipal au Maire

Dans le souci de faciliter la gestion communale et de lui donner plus de souplesse, il est proposé au Conseil Municipal de donner délégation au Maire pendant toute la durée de son mandat pour le bon fonctionnement de la commune. (Liste consultable en mairie)

Unanimité

2. Indemnités du Maire

Les indemnités sont votées en fonction d'un pourcentage de l'indice le plus élevé de la FPT (Indice 1027 soit 4 110,52€)

Il est décidé pour Monsieur le Maire, Jean-Claude REYNAUD de fixer à 30% l'indemnité de fonction.

Le taux maximum étant de 55,7%

Unanimité

3. Indemnités des Adjointes

Il est décidé pour les adjointes de fixer les taux suivants :

Denis BARON 1^{er} adjoint : 19%

Marielle ROULET 2^{ème} adjointe : 12%

Didier VERARDO 3^{ème} adjoint : 12%

Le taux maximum étant de 21,38%

Unanimité

4. Indemnités des Conseillers Délégués

Il est décidé pour les conseillers délégués de fixer les taux suivants :

Julie DALMON : 4,5%
Raymond BOUTOT : 4,5%
Frédéric GÉRAUDIE : 4,5%
Loïc JARRIGE : 4,5%
Sophie CROUZEVIALLÉ : 4,5%

Le taux maximum étant de 6%

Unanimité

5. Indemnités des Conseillers

Il est décidé pour les conseillers de fixer les taux suivants :

Véronique DAGOT : 2%
Véronique MAYO : 2%
Marie-Christine DERAEDT : 2%
Elodie NOPPE : 2%
Arnaud VOIJOUR : 2%
Maël BARBE : 2%

Le taux maximum étant de 6%

Unanimité

6. Désignation des membres des commissions municipales

Travaux — Voirie — Urbanisme — Bâtiments Communaux – Finances :

Responsable commission : Denis BARON

Membres : Loïc JARRIGE – Marielle ROULET – Arnaud VOIJOUR - Julie DALMON – Raymond BOUTOT

Affaires scolaires :

Responsable commission : Marielle ROULET

Membres : Sophie CROUZEVIALLÉ, Véronique DAGOT, Maël BARBE

Sécurité – Citoyenneté – Vie associative :

Responsable commission : Didier VÉRARDO

Membres : Sophie CROUZEVIALLÉ, Julie DALMON, Raymond BOUTOT, Véronique MAYO, Marielle ROULET, Frédéric GÉRAUDIE

Patrimoine — Cimetière :

Responsable commission : Frédéric GÉRAUDIE - Julie DALMON

Membres : Sophie CROUZEVIALLÉ, Marie-Christine DERAEDT, Marielle ROULET

Communication — Site internet – Bulletin municipal :

Responsable commission : Loïc JARRIGE

Membres : Didier VÉRARDO, Marielle ROULET, Denis BARON, Frédéric GÉRAUDIE, Raymond BOUTOT

Fêtes et cérémonies – Fleurissement - Commémoration :

Responsable commission : Elodie NOPPE

Membres : Denis BARON, Marielle ROULET, Julie DALMON, Didier VÉRARDO, Véronique DAGOT

10. Vote des taxes

| Pour mémoire | Taux communaux 2025 |
|-------------------------|------------------------|
| Taxe Habitation | 8.30 |
| Taxe Foncier Bâti : | 38.43 |
| Taxe Foncier Non Bâti : | 75.78 |

Produit assuré pour 2026 :

| 2026 | Bases prévisionnelles | Taux proposés | Produits |
|------------------------|--------------------------|------------------|----------------|
| Taxe d'habitation | 326 700 | 8.30 | 27 116 |
| Taxe Foncière Bâti | 1 451 000 | 38.43 | 557 619 |
| Taxe Foncière Non-Bâti | 55 300 | 75.78 | 41 906 |
| TOTAL GÉNÉRAL | | | 626 641 |

Unanimité

11. Vente d'une maison à Sajueix

M le Maire explique à l'assemblée que Monsieur Estivals a proposé à la commune qu'elle lui achète une maison à Sajueix au 2136 Route de la Bessade.

Il serait possible de la démolir pour pouvoir dégager la route et permettre au SIRTOM, aux pompiers aux agriculteurs mais aussi au bus scolaire de traverser le village de Sajueix.

Une estimation de France proprio est parvenue en mairie. Elle s'élève à 4 000€.

Il s'agit de la parcelle cadastrée Section AC n°338 pour une contenance de 1 033 m².

Pour : 10

Contre : 2

Abstention : 2

12. Motion relative à la compétence « Distribution d'électricité et gaz » - FDEE 19

M le Maire donne lecture de la motion relative à la compétence « distribution d'électricité et de gaz » de la Fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze.

Cette motion s'inscrit dans le contexte du nouvel acte de décentralisation annoncé par le Gouvernement et plus particulièrement des déclarations faisant état d'une possible reconnaissance du département comme « chef de file des réseaux de proximité » incluant la distribution d'électricité et de gaz.

Une telle évolution soulève de fortes préoccupations pour les communes et les syndicats d'énergie.

A travers cette motion, il est rappelé que la distribution publique d'électricité relève du bloc communal et que les communes et leurs groupements sont propriétaires des réseaux et autorités organisatrices. Ce modèle actuel garantit solidarité territoriale, efficacité du service public et capacité d'investissement, indispensables pour répondre aux enjeux de qualité de service, de résilience climatique et de transition énergétique.

Unanimité

Commission d'Appel d'Offres :

3 titulaires : Denis BARON, Didier VÉRARDO, Véronique MAYO

3 suppléants : Arnaud VOIJOUR, Sophie CROUZEVIALLE, Frédéric GÉRAUDIE

Unanimité

7. Désignation des délégués pour le Syndicat Mixte Ouvert – Corrèze Centre de Supervision :

1 Titulaire : Didier VÉRARDO 1 Suppléant : Loïc JARRIGE

Unanimité

8. Commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une commission de contrôle des listes électorales doit être constituée.

Des délégués extérieurs à la commune doivent être désignés

- Délégué de l'administration (3 personnes à proposer – 1 retenue) :

- . Michel LAGARDE
- . Marie-Noëlle GERAUDIE
- . Jacques CHARBONNEL

- Délégué du Tribunal (3 personnes à proposer – 1 retenue) :

- . Maurice PRADEAU
- . Christian TEISSEDOU
- . Florence DUVIALLARD

Délégué-e représentant du Conseil Municipal :

1 Titulaire : Julie DALMON

1 Suppléant(e) : Loïc JARRIGE

Unanimité

9. Commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire fait part de la demande de la Direction des Services Fiscaux de proposer 6 noms de Commissaires titulaires et 12 noms de Commissaires suppléants pour la Commission Communale des Impôts Directs. Les Services Fiscaux se chargeant d'en choisir 12 dans chaque liste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **propose** comme membres de la Commission Communale des Impôts Directs, les personnes suivantes :

Titulaires :

Jean-Charles FONTAINE
Céline VOIJOUR
François POMMEPUY
Maxime NOPPE
Véronique DANJON
Jérôme BIGOURIE
Bernard CHALLENGEAS
Maurice DOUSSEAUD
Jean-Yves CHASSEUIL
Dominique LASSERRE
Florence DUVIALLARD
Gilbert SIMONEAU

Suppléants :

Véronique VANNESTE
Françoise MAURY
Marc MALEYRIE
Julien GLOUTON
Daniel FALGERE
Jonathan REYNAL
Nicolas TRONC
Maryline BOUTOT
Joël CHEVALIER
Eric CHAZELLE
Annie MASDUPUY
Jacqueline NORMAND

Unanimité

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe le conseil que la conservatrice des bâtiments du département vient le 31 mars à l'église : le retable est en place mais la couleur bleue ne convient pas. Il sera décidé quelle couleur doit être choisie
- Monsieur le Maire explique au conseil que l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription est venue en mairie pour annoncer une éventuelle fermeture d'une classe à la rentrée 2026-2027. La décision finale sera prise fin avril. Il précise que tous les arguments ont été avancés auprès de l'éducation nationale pour renoncer à cette éventualité.
- Concernant le recensement de la population, une subvention de 2 447€ a été perçue et 6 516€ de salaires et charges ont été versées aux 4 agents recenseurs. Le coût définitif s'élève donc à 4 069€ à la charge de la commune.
- Un mail est parvenu en mairie concernant un projet des élèves de Murat qui s'intitule nos « zoos à vélo ». Ils demandent une subvention. Le conseil refuse.
- A propos du PLU, le rapport du commissaire enquêteur est en ligne sur le site. La commission communale du Plu avait analysé l'ensemble des requêtes et avait émis des avis sur chaque cas. Le commissaire enquêteur a, quant à lui, donné des avis différents. A noter que c'est Monsieur le Préfet qui donnera la décision finale.

Le Maire



Jean-Claude REYNAUD



Le Secrétaire



Denis BARON

